



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

30/07/2026

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 290 du 30 juillet 2026

ÉDITO

Les incendies ravageant nos massifs forestiers renvoient aux responsabilités de tous les politiciens de gauche et de droite qui depuis des décennies démantèlent les services publics pour alimenter les profits des grands monopoles capitalistes. Nous le montrons chaque semaine¹. Aujourd'hui, ils pleurent des larmes de crocodiles pour tenter de se disculper de leurs responsabilités et dans le même temps, continuent à frapper durement les salariés. Tout augmente tandis que les salaires stagnent et les destructions d'emplois alimentent le chômage et la précarité.

Et si tous ensemble, nous leur disions stop : ça suffit ! Pour cela une riposte immédiate est nécessaire, en faveur des salaires, l'emploi les conditions de travail et les services publics. Ce tout ensemble doit rassembler des millions de salariés sans attendre les échéances électorales. Il y faut aussi une perspective. Soyons clairs à ce sujet, les rafistolages du capitalisme ne feront qu'aggraver la situation. Nous devons alors poser la question, dans la lutte, le changement de société : abattre le capitalisme prédateur et construire le socialisme : une société sans exploitation de l'Homme par l'Homme. Notre Parti révolutionnaire Communistes s'attelle à ce travail, c'est sa raison d'être.



6 juillet 2010 à Nice, lors d'une manifestation de pompiers : sans commentaire !

Sommaire :

Luttes

- **Mobilisation des salariés de Legrand à Limoges*
- **Stellantis : la fermeture du site de Douvrin*
- **Les femmes de chambre de l'hôtel de luxe L'Imperator en grève à Nîmes*
- **Yonne : Les professionnels de la protection de l'enfance dénoncent la mise en concurrence des associations*
- **Nestlé Waters sous pavillon américain: la CGT et la CFDT vosgiennes mobilisées*
- **Procès Athenor (Ain) : Tentative d'assassinat d'un délégué syndical : la répression patronale condamnée*
- **Un Appel à une journée de grève le 5 novembre dans la métallurgie qui pose question*
- **Samu Social et canicule !*
- **Fermeture de la librairie Gibert à Paris*
- **Cholet : droit d'alerte aux urgences de l'hôpital. Plan blanc au CHU d'Angers*
- **Plan blanc au CHU d'Angers*

- *Prud'hommes d'Amiens : une victoire pour les ex-Ynsect*
- *Le conseil des prud'hommes annule les sanctions prononcées par Fleury Michon à l'encontre de salariés grévistes*

Dossiers ; Économie

- *Les profits de TotalEnergies s'envolent avec le prix du pétrole*
- *Le plan social de l'imprimeur Aubin à Ligugé (Vienne) rejeté par les services de l'État*
- *Quel avenir pour le site Orano Melox dans le Gard ? le point de vue de la FNME-CGT*
- *La Poste : envoyer des lettres et des colis va coûter plus cher l'année prochaine*
- *Recours à l'Intelligence Artificielle afin de sanctionner les demandeurs d'emploi !*
- *Tour de vis sur le compte personnel de formation*
- *Alerte sur la dégradation de la situation financière du régime d'assurance chômage*
- *UE : Nouveau droit des entreprises, un danger pour les salariés*
- *Salon de l'aviation de Farnborough, le militaire en vedette*
- *Puces chinoises : la montée capitaliste de CXMT*
- *Comment sauver le budget de la Macronie selon Bercy?*
- *Agroalimentaire : la question des prix*

International ; Solidarité internationaliste

- *Automobile : ouverture des usines européennes aux constructeurs chinois*
- *Grève à la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte*
- *A la Réunion grève chez Derichebourg-OI*
- *Martinique : Grève au CHU Louis Domergue de Trinité*
- *Fort de France, Martinique : Grève aux urgences du CHU Pierre Zobda-Quitman*
- *Philippines : reconnaissance du secteur de l'externalisation des processus métiers*
- *Zimbabwe : victoire pour le droit du travail*
- *Point hebdomadaire de la situation en Cisjordanie occupée 21-28 juillet 2026*
- *Inde: la lutte de la jeunesse et des étudiants marque un point : déclaration du Parti Communiste d'Inde (marxiste)*

Luttes

Mobilisation des salariés de Legrand à Limoges

Cette mobilisation s'est tenue le 21 juillet devant le siège social de l'entreprise à Limoges. Elle a rassemblé un grand nombre de participants. Cette mobilisation de plus de 500 salariés reflète le rejet suscité par la décision de mettre en œuvre un Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les sites industriels de Châlus (87), Confolens (16), Lagord (17) et Pont-en Royans (38). Tour à tour, les représentants CGT locaux et nationaux, les élus politiques locaux, notamment de la Communauté de communes de Châlus, et les trois députés de la Haute-Vienne ont pris la parole devant les manifestants. Les différents courriers de soutien de députés, sénateurs et de présidents de Conseil départemental ont également été relayés. Tous ont clairement exprimé leur incompréhension face à la contradiction entre le discours de l'État en faveur de la réindustrialisation du pays et, à l'inverse, la destruction de l'emploi industriel chez Legrand France, portant une nouvelle fois un projet de fermeture de sites industriels français. Cette manifestation s'est conclue par une interpellation du Directeur Legrand France par les salariés de Legrand Lagord (Charente-Maritime) venus en autocar depuis La Rochelle, spécialement pour cette journée de contestation.

Stellantis : la fermeture du site de Douvrin

la direction de Stellantis a confirmé lors d'un CSE à Valenciennes la fermeture du site de Douvrin le 30 octobre 2026 alors que sur le site, 150 CDI sont toujours présents, plus une cinquantaine d'intérimaires et de nombreux sous-traitant. Après l'annonce de la fermeture de Stellantis Douvrin comptant 1.500 salariés en 2021, la direction de Stellantis a annoncé l'abandon de tout projet de véhicule à Poissy. Ces abandons se font au nom de la rentabilité financière et l'argument mensonger de la transition écologique. La direction de Stellantis tente de tromper les travailleurs de Poissy en faisant de vagues promesses de nouvelles activités comme elle l'a déjà fait à Douvrin et on en voit aujourd'hui les résultats. Sur le site de Vesoul, la direction a également annoncé la délocalisation d'une ligne de production de moteurs et la suppression d'environ 10 % des effectifs (190 salariés). Sur les suppressions d'emploi, PSA puis Stellantis ont divisé leurs effectifs français par 4 en 20 ans en passant de 122.000 salariés en 2006 à environ 34.000 salariés aujourd'hui malgré ses 46 milliards d'euros. La CGT Stellantis : "appelle l'ensemble des salariés des sites Stellantis ainsi que la sous-traitance à se défendre contre la casse de l'emploi que Stellantis mène et exiger de nouvelles productions pour l'ensemble des salariés."

Les femmes de chambre de l'hôtel de luxe L'Imperator en grève à Nîmes

Les femmes de chambre dénoncent une surcharge de travail et réclament de meilleures conditions alors que l'établissement accueille en ce moment le groupe The Cure à l'occasion de leur concert aux arènes. Le syndicat CGT de l'hôtel L'Imperator à Nîmes ont appelé les salariés du service "housekeeping" à faire grève le dimanche 26 juillet, de 10h30 à 17h30. Pour leur délégué CGT rapporté par ICI² : *"Ce sont des femmes courageuses qui ne sont pas payées : 1.400 euros net par mois pour 39 heures de travail par semaine. Leur travail est physique et elle ne reçoivent aucune reconnaissance de la direction"*. Leurs revendications : une revalorisation des salaires, des effectifs renforcés, davantage de mesures pour la santé et la sécurité au travail, du matériel plus adapté et l'ouverture de véritables négociations avec la direction.

Yonne : Les professionnels de la protection de l'enfance dénoncent la mise en concurrence des associations

Les syndicats CGT, FO et CFDT réunis en intersyndicale ont appelé à un rassemblement le 23 juillet devant les locaux de la direction de la solidarité du conseil départemental à Auxerre. Une action dénonçant un appel à projets dans lequel des associations historiques, comme le Comité de protection de l'enfance de l'Yonne (CPEY) n'ont pas été retenues pour accompagner les familles et enfants en difficulté dans l'Yonne. C'est une décision sans précédent concernant cette association qui, depuis plus de 70 ans, emploie 80 personnes et suit près de 900 enfants chaque année. Selon l'intersyndicale, la protection de l'enfance n'est ni un marché, ni une variable d'ajustement budgétaire. C'est dit dans le tract de l'intersyndicale : *"Les enfants et leurs familles doivent être accompagnés avec les moyens financiers et humains impératifs à une qualité du suivi éducatif, judiciaire et préventif"*.

Nestlé Waters sous pavillon américain : la CGT et la CFDT vosgiennes mobilisées

Les sections CGT des sites de Vittel, Contrexéville et Vergèze ont réagi par un communiqué commun à l'annonce de la création de la société Peranel, associant le N°1 mondial de l'agroalimentaire au fonds d'investissement américain Platinum Equity³. Pour la CGT : *"Cette opération capitaliste ne constitue pas une bonne nouvelle pour les salariés des sites industriels de Vittel, Contrex. Chacun sait que la priorité d'un fonds d'investissement, américain de surcroît, est avant tout de générer rapidement d'importants dividendes au profit de ses actionnaires, et non de préserver ni de développer les outils industriels et les emplois dans nos territoires."*

Procès Athanor (Ain) : Tentative d'assassinat d'un délégué syndical : la répression patronale condamnée

L'affaire Athanor, ou affaire des barbouzes de la DGSE, est une affaire criminelle mettant en cause les membres d'une loge maçonnique dénommée *Athanor*, suspectés de commanditer des sévices physiques voire des assassinats contre rémunération de 2012 à 2020⁴. Il en est ainsi de la tentative d'assassinat du militant CGT Hassan Touzani pour lesquels les patrons avaient versé une somme de 75.000 euros à un nommé F. Vaglio. La CGT de l'Ain très impliquée dans ce dossier, et ayant mené le combat afin qu'éclate la vérité, se félicite du verdict.

A ce propos, la CGT communique : *"Après plus de trois mois et demi de débats devant la Cour d'assises de Paris, le verdict du procès dit « Athanor » a été rendu vendredi 17 juillet. L'ancienne dirigeante d'une entreprise de plasturgie de l'Ain a été condamnée à sept ans de prison avec mandat de dépôt pour avoir commandité la tentative d'assassinat d'Hassan Touzani. Syndicaliste CGT et salarié de son entreprise, son seul « tort » était de vouloir implanter la CGT dans son entreprise pour défendre les droits et les conditions de travail des salarié-es. La CGT salue une décision juste et nécessaire. Ce procès révèle jusqu'où certaines directions sont prêtes à aller pour faire taire les contre-pouvoirs dans l'entreprise. La CGT salue par ailleurs, le combat de l'Union Départementale CGT des syndicats de l'Ain, qui s'est battue jusqu'en Cour de cassation pour faire entendre sa voix dans ce dossier. Comme la CGT le rappelle régulièrement, ces actes de répressions, de judiciarisation ne font que s'accélérer : plus de 1000 militant-es CGT font l'objet de poursuites judiciaires ou patronales dans le cadre de leur mandat syndical. En cause : l'indépendance syndicale. Le fait que des syndicalistes osent questionner les choix des directions d'entreprise qui ne supportent pas toute forme de contre-pouvoirs donc démocratie La CGT rappelle que la liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail. La CGT appelle le gouvernement et les parlementaires à agir immédiatement pour protéger la démocratie et à légiférer pour protéger la liberté d'expression et les libertés syndicales. Les syndicalistes, les militantes et militants s'engagent pour l'intérêt général, pour défendre les travailleurs et travailleuses, agir pour l'emploi et l'environnement. Leur place n'est ni dans les tribunaux ni dans les commissariats !*

La CGT le rappelle clairement : face aux patrons elle se battra toujours, en toute indépendance, pour défendre les salariés."

Un appel à une journée de grève le 5 novembre dans la métallurgie pose question

La Fédération CGT de la Métallurgie appelle les salariés, les syndiqués CGT et l'ensemble des militants, à se mobiliser massivement le 5 novembre, par des arrêts de travail, et en participant aux manifestations organisées à Paris, Lyon, Bordeaux, Valenciennes, Mulhouse, Marseille et Nantes.

Dans son communiqué, FTM-CGT analyse la situation dégradée de l'industrie et cela dans tous les secteurs : " Notre pays fait face à une vague de casse industrielle d'une ampleur rarement atteinte. Dans de nombreuses filières – automobile, sidérurgie, électronique, verre et céramique, chimie, construction, aéronautique, caoutchouc, textile, etc. – la situation de l'emploi est dramatique. Des milliers d'emplois sont directement menacés." Elle rappelle les conséquences négatives de la désindustrialisation pour les salariés mais dans le même temps les aides publiques au capital n'ont jamais été aussi élevées. Ces constats sont justes et devraient conduire à une action commune et coordonnée de tous les salariés. Pourtant, le communiqué de la FTM-CGT ne donne pas cette orientation et préfère reprendre à son compte les orientations réformistes du congrès confédéral s'inscrivant dans une forme de co-gestion du capitalisme. C'est le sens de la phrase clé du communiqué de la FTM-CGT écrivant : " Nous refusons une industrie guidée uniquement par les intérêts du capital " tout est dit par ce " uniquement" puisqu'il serait alors possible d'imaginer que certains intérêts du capital soient compatibles avec ceux des salariés exploités par ce même capital. Cette orientation, est celle de la CES et des confédérations y adhérant en France, elle ne peut être qu'un obstacle au développement de la lutte de classe. Ce point de vue d'un renouveau de la collaboration de classe autour de la négociation pour " l'attribution du capital "est largement développé dans un rapport récent de l'économiste Mazzucato⁵ : " Une économie productive centrée sur les travailleurs implique d'associer les syndicats et les salariés à la gouvernance de l'investissement : dans la définition des conditions d'octroi, la prise de décision en entreprise, la stratégie industrielle et l'allocation des aides publiques. La tradition européenne de dialogue social, de comités d'entreprise et de tripartisme constitue le socle institutionnel nécessaire. Il s'agit désormais de s'appuyer sur ces acquis pour orienter les capitaux vers la production, l'innovation, le travail décent et la résilience." Dans un article publié par [Communistes-Hebdo N° 988](#), nous analysons et critiquons cette démarche d'un point de vue de classe. Vous pouvez accéder à ce texte par le lien : <https://www.sitecommunistes.org/index.php/publications/documents/4058-aller-a-la-racine-de-la-crise-du-capitalisme-et-en-tirer-les-consequences>

Samu Social et canicule !

Les usagers du 115, tant des familles que des femmes seules et mineurs non accompagnés, réclament des places d'hébergement en Île-de-France. En lutte depuis plusieurs semaines aux côtés de travailleurs du Samu social de Paris⁶, accompagnent le mouvement sur le parvis devant leur propre siège. Le 28 juillet, la préfecture de Paris a tenté d'évacuer, avec des bus, les usagers du Samu social qui occupent le parvis devant le siège du 115, en compagnie de salariés en grève afin de dénoncer un manque de moyens. L'intervention, organisée la veille d'une nouvelle canicule, relevait d'une opération de communication, estiment les associations présentes sur place.

Fermeture de la librairie Gibert à Paris

Cette librairie emblématique de 2.000 m², ouverte en 2013 sur le boulevard Barbès annonce fermer ses portes dans quelques semaines. La direction a annoncé 84 suppressions d'emplois. Une réunion doit se tenir entre la direction, les représentants du personnel et l'administrateur judiciaire.

Cholet : droit d'alerte aux urgences de l'hôpital

Le syndicat SUD invoque un danger grave et imminent pour la santé psychique des soignants face à l'épuisement des équipes du service le plus fréquenté du département. Cette procédure juridique rare intervient face à une situation qualifiée de critique. Le recours à la procédure du droit d'alerte traduit un niveau de préoccupation élevé..La direction de l'hôpital avait sollicité des bénévoles de la Protection civile pour soutenir le service entre samedi et mardi derniers, rapporte Ouest-France. Ce recours à des renforts externes témoigne des difficultés rencontrées afin de maintenir l'activité du service. L'épuisement professionnel dans les services d'urgences n'est pas un phénomène isolé. La charge de travail soutenue, les pics d'activité imprévisibles et la pression constante pèsent sur des équipes déjà sollicitées de longue date. La demande de renfort auprès de la Protection civile illustre les difficultés à maintenir un fonctionnement normal avec les ressources habituelles.

Le centre hospitalier est le premier service du département en termes de volume d'activité annuel. En 2023, 65 558 passages aux urgences ont été enregistrés, soit plus de 180 patients par jour en moyenne. Le service des urgences rayonne sur un bassin de population élargi incluant les territoires ruraux environnants. Le syndicat attend des réponses rapides sur l'organisation du service, les effectifs et les moyens alloués pour soulager les

équipes. L'enjeu dépasse le cadre de l'établissement : il concerne la capacité du territoire à maintenir une offre de soins d'urgence de qualité pour l'ensemble de la population. D'autres départements font face à des tensions similaires dans leurs établissements de santé : la Somme (80), la métropole du Grand Nancy (54) sont en mobilisation renforcée...

Plan blanc au CHU d'Angers

Le CHU d'Angers est confronté à un afflux de patients inhabituel au service des urgences. Un phénomène se conjuguant à un fort taux d'hospitalisation, supérieur à 30 %. Dans ce contexte, l'activation du niveau 2 du plan blanc a été décidée.

Sur la seule journée du 22 juillet, 173 passages aux urgences ont été comptabilisés avec un taux d'hospitalisation supérieur à 30 %. Habituellement, le nombre de personnes accueillies est plutôt autour des 160. Un rythme "soutenu" rallongeant inévitablement le temps d'attente des patients provoquant des tensions sur les besoins d'hospitalisation post-urgences. *"Des déprogrammations en chirurgie sont également enclenchées à compter de ce vendredi 24 juillet et jusqu'au lundi 27 juillet pour les interventions les moins urgentes."* Les syndicats désignent comme premier responsable le manque de moyens attribués par le gouvernement aux établissements de santé.

Prud'hommes d'Amiens : une victoire pour les ex-Ynsect

Le jugement des prud'hommes est clair, le liquidateur judiciaire d'Ynsect doit fournir aux ex-salariés les documents comptables de la société. Pour leur avocat, c'est une victoire significative, ce dernier veut démontrer le caractère abusif des licenciements. L'injonction est faite au liquidateur judiciaire d'Ynsect de transmettre, à l'avocat et aux 22 salariés qu'il défend dans cette procédure, les principaux documents comptables de l'entreprise spécialisée dans la production de protéines d'insectes.

Le conseil des prud'hommes annule les sanctions prononcées par Fleury Michon à l'encontre des grévistes

Par un communiqué le syndicat CGT a annoncé cette décision constituant une victoire pour la lutte des salariés.

"Le Conseil de Prud'hommes annule les sanctions prononcées par Fleury Michon contre 7 salariés pour avoir exercé leur droit de grève ! Le Conseil de prud'hommes de La Roche-sur-Yon a rendu une décision majeure en faveur du droit de grève et des libertés syndicales. Le jugement annule les avertissements disciplinaires infligés aux salariés de Fleury Michon, sanctionnés pour avoir exercé leur droit de grève dans le cadre du mouvement revendicatif sur le travail du samedi, les conditions de travail des salariés le samedi et les salaires. Le tribunal a affirmé que la grève menée depuis septembre 2023 était légale et fondée sur des « revendications professionnelles bien précises, concrètes, en correspondance avec la réalité du travail dans l'entreprise », notamment :

- **La limitation du travail du samedi,*
- **La majoration des heures travaillées,*
- **Et l'augmentation générale des salaires. Le tribunal a reconnu un préjudice moral aux 7 salariés pour avoir été injustement sanctionnés. Il a également reconnu un préjudice pour l'ensemble des travailleurs représentés par la CGT Fleury Michon du fait que les sanctions prononcées ont illégalement porté atteinte au droit de grève qui s'exerçait dans des conditions normales.*

Fleury Michon a voulu faire un exemple en sanctionnant les salariés qui luttent pour leur droit, elle a voulu faire peur aux salariés qui voudraient rejoindre la lutte. Elle a voulu casser la mobilisation. Ce jugement confirme que le droit de grève est un droit constitutionnel et que les sanctions visant à intimider les salariés mobilisés sont illégales. Elle marque une étape importante dans la défense des droits des travailleurs et la lutte contre les abus patronaux. Cette décision est une victoire collective : elle protège les salariés mobilisés, renforce les libertés syndicales et rappelle que la répression patronale n'a pas sa place dans une démocratie sociale. La CGT Fleury Michon réaffirme son engagement aux côtés des travailleurs."

Dossiers ; Économie

Les profits de TotalEnergies s'envolent avec le prix du pétrole

La hausse des prix du pétrole a fortement bénéficié à TotalEnergies, les résultats publiés récemment le montrent. Au deuxième trimestre 2026, le groupe a annoncé un résultat net ajusté de 6 milliards de dollars, en hausse de 67 % sur un an, avec un bénéfice net de 5,4 milliards de dollars sur le trimestre, soit environ le double de celui enregistré un an plus tôt, 11,2 milliards de dollars de bénéfice net sur le premier semestre 2026, en progression de 72 % par rapport au premier semestre 2025.

La forte hausse du cours du Brent, ayant dépassé les 100 dollars le baril dans le contexte des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, des marges de raffinage élevées, notamment sur le gazole et le kérosène, un

modèle intégré permettant au groupe de bénéficier à la fois de la production de pétrole et des activités de raffinage et de commercialisation.

Certes, la guerre a eu un impact sur la production de Total Energies dans le golfe Arabo-Persique, empêchant l'extraction de pétrole ou de gaz au Qatar, en Irak ou aux Émirats arabes unis. Mais l'effet est moins important qu'attendu. Initialement, la firme s'attendait à des pertes de l'ordre de 360 000 barils équivalents pétrole par jour en moyenne au deuxième trimestre. Finalement, elles se sont élevées à 210 000 barils chaque jour.

En particulier, la flambée des cours mondiaux du pétrole a amplement compensé ces barils en moins. Référence internationale pour le brut, le Brent de mer du Nord a grimpé à près de 104 dollars par baril en moyenne au deuxième trimestre, contre 81 dollars au trimestre précédent. De quoi rendre l'activité « exploration-production » de Total Energies très largement bénéficiaire. Autre secteur en forte hausse, l'activité « raffinage-chimie ».

Sans surprise, les autres acteurs de l'industrie pétrolière tirent aussi profit de l'envolée des cours. Détenu majoritairement par l'État norvégien, Equinor a par exemple multiplié par 3,7 son bénéfice net au deuxième trimestre par rapport à la même période en 2025, à 4,8 milliards de dollars.

Ces résultats ont relancé le débat en France sur les « superprofits » ou « profits exceptionnels » des compagnies pétrolières. Plusieurs organisations syndicales, associations et partis politiques demandent la mise en place d'une taxe sur les bénéfices exceptionnels, estimant que ces profits résultent en grande partie d'une flambée des prix liée aux crises internationales.

Certains ne voulant pas toucher aux revenus du capital, considèrent qu'il s'agit d'une conséquence normale des cycles du marché pétrolier. Total Energies, soulignent-ils, continue d'investir et de rémunérer ses actionnaires par des dividendes et des rachats d'actions.

Les résultats de Total Energies permettent au groupe de choyer encore plus ses actionnaires, avec la distribution d'un deuxième acompte sur dividende en hausse de 5,9 % par rapport à 2025.

De quoi provoquer les critiques d'un collectif d'organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, dont Greenpeace, le Réseau Action Climat et Oxfam France. *« Alors que la France suffoque sous des canicules successives, causées par le changement climatique dont l'industrie du pétrole et du gaz est largement responsable, ces profits apparaissent particulièrement indécents »*, a réagi le collectif par communiqué dans la matinée du jeudi 23 juillet, réitérant leur appel à *« taxer les géants du pétrole et du gaz pour financer l'action climatique »*.

Le 29 mai, à l'occasion de l'assemblée générale de la major pétro gazière, le Parti communiste français avait organisé un rassemblement, devant les tours du quartier d'affaires de la Défense (Hauts-de-Seine), militant, comme par ailleurs La France insoumise, pour la nationalisation de Total Energies. *« Assez de profits sur la crise »*, dit le texte de sa pétition en ce sens.

Concernant le Parti Révolutionnaire Communiste, une simple taxe ne suffit pas, une revendication immédiate pourrait être taxée fortement les profits exceptionnels des multinationales de l'énergie et utiliser ces recettes pour protéger le pouvoir d'achat, car la taxation seule, ne remet pas en cause la propriété capitaliste de l'entreprise.

Les super profits de Total Energies ne sont pas une anomalie du système prédateur capitaliste, ils en sont une conséquence. Quand le pétrole devient plus cher, la population paie davantage, tandis que les propriétaires du capital peuvent accroître leurs profits. La question fondamentale n'est donc pas seulement de taxer les profits, mais de savoir qui possède, contrôle et dans quel but fonctionne l'industrie énergétique.

L'objectif serait alors de sortir progressivement l'énergie de la logique profit, dividendes, spéculation, afin d'aller vers la réponse aux besoins sociaux avec une planification et des investissements en faveur de la transition énergétique.

Dans une perspective révolutionnaire, il faut exproprier/nationaliser les secteurs énergétiques stratégiques et placer leur gestion sous contrôle démocratique des travailleurs et de la population, et non une nationalisation consistant simplement à transférer l'entreprise au contrôle de l'État sans modifier son fonctionnement. Par la lutte et la mobilisation il est nécessaire de gagner le blocage des prix de l'énergie, taxer les profits exceptionnels, contrôler les comptes des grands groupes, empêcher les licenciements et garantir les emplois.

Le plan social de l'imprimeur Aubin à Ligugé (Vienne) rejeté par les services de l'État

La DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) a rejeté le plan social de l'imprimeur Aubin à Ligugé, près de Poitiers (Vienne), a annoncé la direction de l'entreprise le 24 juillet 2026. L'imprimerie avait indiqué le 9 juillet dernier mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi de manière unilatérale, après l'échec des négociations avec les syndicats. La direction avait ainsi décidé d'imposer ses mesures et de supprimer 20 postes mais son PSE n'a pas été homologué par la DREETS. L'imprimerie doit donc reprendre les négociations avec les organisations syndicales et les élus du CSE.

Quel avenir pour le site Orano Melox⁷ dans le Gard ? Le point de vue de la FNME-CGT

"Le groupe Orano a lancé depuis quelques mois des études afin de construire la prochaine usine de combustible nucléaire de type « Mox⁸ », Melox 2, sur le site de La Hague en Normandie. Ce projet, appelé "Aval du Futur", comprend également plusieurs piscines de stockage, un atelier de stockage de plutonium et par la suite une usine de retraitement de combustibles usés. Les représentants CGT de l'UL du Gard Rhodanien, du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), d'Orano Melox, de la FNME -CGT ainsi que le coordinateur CGT du groupe Orano se sont réunis afin d'évoquer l'avenir de l'usine Melox située sur le site industriel de Marcoule⁹ dans le Gard, en Occitanie.

Les participants considèrent que les informations actuellement disponibles sur le projet Melox 2 et les orientations industrielles présentées par Orano suscitent de fortes interrogations quant à l'avenir du site de Melox à Marcoule. Même si toutes les décisions ne sont pas officiellement arrêtées, plusieurs éléments conduisent à une vigilance renforcée et réclament des réponses claires. Les principaux points préoccupants sont :

- Le risque d'un transfert progressif et définitif des activités liées à la fabrication du combustible MOX vers le site de La Hague ;*
- L'absence de garanties précises concernant le maintien, à long terme, d'une activité industrielle de production sur Melox ;*
- La possibilité d'un affaiblissement progressif du site pouvant conduire, à terme, à une réduction majeure de son activité ;*
- Les conséquences potentielles pour les salariés et leurs familles, les entreprises sous-traitantes, les collectivités et l'ensemble du bassin économique du Gard Rhodanien ;*
- Le risque de perte de compétences nucléaires stratégiques développées depuis plusieurs décennies sur ce territoire, dans la filière nucléaire.*

La CGT Orano recyclage Melox a organisé une assemblée générale d'information des salariés le 17 juillet 2026 sur le site de Melox afin de présenter les éléments actuellement disponibles, d'exposer l'analyse de la CGT, de répondre aux interrogations et de permettre à chacun de mesurer les enjeux pour l'avenir du site.

En parallèle, le projet porté par le groupe Orano en Normandie, Melox 2, est sujet à de nombreuses problématiques :

- Absence de logements ;*
- Plein emploi du bassin ;*
- Problème de transports ;*
- Absence de l'expertise de la fabrication du combustible MOX ;*
- Etc ...*

La FNME -CGT tient à alerter sur la logique industrielle retenue par Orano et exige que le nouveau site industriel Melox 2 se fasse dans le Gard."

La Poste : envoyer des lettres et des colis va coûter plus cher l'année prochaine

La Poste annonce une augmentation des prix de l'affranchissement des courriers et des colis augmentant en moyenne de 6,73% au 1^{er} janvier 2027, avec notamment une hausse de près de 10% pour la Lettre verte des envois du quotidien, elle passera à 1,67 euro contre 1,52 aujourd'hui. L'entreprise publique justifie cette hausse des tarifs d'affranchissement par la nécessité "d'assurer la pérennité du service universel postal avec une qualité élevée". Début 2026, les tarifs avaient déjà augmenté en moyenne de 7,4% ! Le service universel postal est l'une des quatre missions de service public de La Poste, avec la distribution de la presse, l'aménagement du territoire et l'accessibilité bancaire, garantit notamment une distribution six jours sur sept. Le groupe a réalisé 34 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025, le courrier coûterait "500 millions d'euros de chiffre d'affaires", selon sa nouvelle PDG. Ses missions de service public sont toutes sous-compensées par l'Etat, conduisant "à un déficit global de plus d'un milliard d'euros", alertait un rapport parlementaire début juillet. Privilégier les actionnaires et se débarrasser de la mission de service public est l'objectif de La Poste et du gouvernement, un abandon en adoptant une politique de hausse des tarifs : « le budget des ménages pour les services postaux, représente "moins de 27 euros par an en moyenne", devrait néanmoins diminuer de 8,7% en 2027 avec la baisse des envois de courriers » assume La Poste. Le groupe, a dévoilé son nouveau plan stratégique début juillet misant sur le colis, la banque et l'assurance pour atteindre 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2031.

Recours à l'Intelligence Artificielle afin de sanctionner les demandeurs d'emploi !

Révéler par le pôle investigation de Radio France, France Travail parle pour sa part d'une "aide" !!!, expliquant expérimenter la méthode dans un document détaillé intitulé : "Ciblage du contrôle de la recherche d'emploi". Un premier test a été conduit par France Travail avec cet algorithme sur 7 000 dossiers sur des personnes ayant obtenu une rupture conventionnelle, A terme, jusqu'à six millions de personnes pourraient être concernées. Cet outil I.A testé par France Travail est chargé d'analyser de manière automatique les dossiers : un outil de

répression sociale. La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) utilise ce genre d'outil afin d'attribuer une note mensuelle à chaque personne, servant à dire si les personnes ayant reçu des prestations sociales y avaient le droit créant une discrimination massive.

Les personnes les plus contrôlées par France Travail sont celles étant les plus précaires, avec des difficultés de vie.

D'après les dernières données de France Travail disponibles à ce jour: 610 800 contrôles de la recherche d'emploi ont été menés en 2024, en hausse de 16,7 %, par rapport à l'année précédente.

Tour de vis sur le compte personnel de formation

Les règles d'utilisation du CPF ont déjà été durcies ces dernières années, le ministre du Travail veut aller encore plus loin, dans le journal *"Les Échos"* : près de 2 milliards d'euros d'économie sur son budget l'an prochain ! Il a ciblé le CPF, le compte personnel de formation permettant aux actifs de choisir librement leur formation. *"On va changer le "P" du CPF"* explique le ministre devenant le compte professionnel de formation. Concrètement, un salarié ou un chômeur voulant suivre une formation, celle-ci devra être validée par un tiers : l'employeur, si la formation a lieu pendant le temps de travail ou bien un conseiller en évolution professionnelle. Un retour aux règles du CPF d'avant la réforme de 2018. La nouvelle loi titrait pourtant : *« la liberté de choisir son avenir professionnel »*.

"L'époque n'est pas à la profusion, elle est à l'efficacité des dépenses publiques", justifie Jean-Pierre Farandou dans les Echos, Les entrées en formation liées au CPF ont baissé de 11 % l'an dernier, de tour de vis en tour de vis cette décroissance se poursuivra cette année. Un travailleur doit mettre la main à la poche afin de payer une formation même si son compte personnel de formation est suffisamment garni.

Alerte sur la dégradation de la situation financière du régime d'assurance chômage

Les représentants des salariés et des employeurs dirigeant l'Unédic ont envoyé un courrier au Premier ministre Sébastien Lecornu pour l'alerter sur la dégradation de la situation financière du régime d'assurance chômage. Ils attribuent cette dette notamment aux prélèvements de l'État, via la réduction de la compensation par l'État des exonérations de cotisations, la chiffrant à 12,05 milliards d'euros depuis 2023. Le gouvernement envisage pour 2027 une nouvelle ponction de quatre milliards d'euros ! Ecrire, écrire des courriers allant à la poubelle les syndicats seraient inspirés d'appeler à la lutte, seul langage connu par le gouvernement et le patronat.

UE : Nouveau droit des entreprises, un danger pour les salariés

Dans un communiqué du 27 juillet¹⁰, la FSM alerte les salariés au sujet de la nouvelle législation européenne sur la constitution de sociétés.

"La nouvelle législation européenne sur la constitution de sociétés progresse rapidement ; elle supplantera les législations nationales pour instaurer un cadre européen. En effet, ce nouveau régime de droit des sociétés sera désigné sous le nom de « Régime 28 » (ou « EU Inc. »), car il viendra s'ajouter aux — et supplanter — 27 systèmes juridiques ordinaires des États membres. L'objectif est de répondre aux recommandations du rapport Draghi visant à renforcer la compétitivité de l'UE, lequel prévoit également un essor considérable de la défense européenne. Au cœur de cette nouvelle forme juridique se trouve la simplification (comprenez : la substitution) des réglementations existantes, notamment en ce qui concerne la possibilité d'établir le siège social dans les pays les plus avantageux pour les entreprises sur le plan fiscal et législatif et qui, inversement, offrent le moins de protection aux droits des travailleurs. Parmi les conséquences, citons : la possibilité de créer une entreprise en 48 heures ; l'absence de protection des droits collectifs des travailleurs (négociation collective, représentation au sein des organes de l'entreprise, etc.) ; l'application du régime contractuel et de la législation du travail du pays du siège social, même aux travailleurs affectés à des succursales situées dans d'autres pays, entraînant inévitablement un affaiblissement des garanties collectives et individuelles ; la suppression de l'obligation de déclarer le nombre de travailleurs employés dans les succursales ; la perte, pour les travailleurs, de leur statut de créanciers privilégiés en cas de faillite ou de fermeture de l'entreprise, etc. Il est évident qu'une telle réforme — déjà approuvée par la Commission européenne et actuellement à l'examen au Parlement européen — si elle est définitivement adoptée et entre en vigueur, entraînera une véritable déréglementation. Celle-ci aura inévitablement de graves répercussions sur la protection des travailleurs dans les pays concernés. Pour faire passer la pilule, on avance que cette nouvelle forme juridique ne remplacera pas celles qui existent déjà dans les différents pays de l'UE, mais qu'elle « coexistera » avec elles : il sera ainsi possible de choisir de l'utiliser, par exemple en Italie, à la place de la SRL. Les gouvernements des 27 États membres sont appelés à évaluer cette proposition — qui est désormais bien plus qu'une simple proposition — et leur feu vert est attendu, nonobstant certaines réserves. Il est impossible d'évaluer la mise en œuvre de ce règlement indépendamment du processus plus large engagé par l'Union européenne pour tenter de reconquérir une « influence politique » sur la scène internationale. L'agenda Draghi, réclamé il y a quelques mois par Ursula von der Leyen, est celui-là même qui

prône la mise en place immédiate d'un système de défense et d'une armée européens, tout en soutenant l'OTAN et le réarmement de l'Europe. C'est un agenda qui a reçu le soutien des grandes chancelleries européennes et n'a suscité aucune opposition de la part de la CES ou de la CSI. Alors que cette proposition relative aux structures d'entreprise – une question d'une extrême gravité compte tenu des répercussions possibles pour les travailleurs – semble court-circuiter la consultation des organisations syndicales dans le cadre du « dialogue social », remettant ainsi en cause leur droit supposé à être associées en amont aux dossiers majeurs pour le monde du travail, la CES émet une timide mise en garde, tandis que ses propres organisations nationales donnent leur feu vert à la mesure – comme c'est déjà le cas en Italie, par exemple. EUROF tire la sonnette d'alarme et appelle à la mobilisation en septembre devant les représentations locales de l'Union européenne afin de faire barrage à l'adoption, par le Parlement européen, de cette législation qui constitue une menace absolue pour les travailleurs."

Salon de l'aviation de Fanborough, le militaire en vedette

Au Salon de l'aviation de Fanborough, Boeing enregistre le plus de commandes d'avions civiles face à Airbus, mais le nombre de commandes total pour les deux concurrents est bien inférieur à celui de l'année précédente au salon du Bourget (en partie à cause de la chaîne de production saturée peinant à honorer les commandes déjà existantes). Les regards se sont donc tournés vers l'aviation militaire avec le Canada qui rejoint un programme d'avion de combat regroupant déjà l'Italie, le Japon et la Grande Bretagne, un projet de drone furtif produit par Boeing soutenu par les italiens et les allemands et enfin un projet Brésil-USA d'avions embarquant des missiles longue portée.

Puces chinoises : la montée capitalistique de CXMT

CXMT¹¹, entreprise chinoise, numéro 4 mondiale sur le marché des puces nécessaires au fonctionnement des smartphones et de l'IA vient de lever 8,6 milliards de dollars. Actuellement en retard sur la plan technologique face aux 3 concurrents (2 entreprises coréennes et une américaine) qui la devance sur le marché mondiale, l'entreprise chinoise profite tout de même de la très forte demande autour de ces puces pour voir s'envoler son chiffre d'affaires et réaliser une introduction en bourse fracassante.

Comment sauver le budget de la Macronie selon Bercy?

Sur demande du gouvernement, Bercy a dépêché quatre économistes chargés de rendre un rapport sur la dette et les dépenses publiques de la France.

Le document montre une augmentation progressive de la dette publique jusqu'en 2030. La crise financière est même annoncée si aucune mesure n'est prise.

Le déséquilibre entre les dépenses publiques et la croissance économique est énorme. Il s'explique par l'augmentation des dépenses dans plusieurs domaines: militaires, la contribution française au budget européen, des dépenses sociales et des retraites. Le gouvernement veut tout faire afin de stabiliser la dette à 5% du PIB et le rapport n'exclut pas la désindexation des dépenses au regard de l'inflation.

Le budget tel qu'il est aujourd'hui est le résultat de plusieurs années de Macronisme et de sa théorie de « ruissellement ». Aujourd'hui encore et toujours, les classes laborieuses sont visées par des mesures de réduction d'aides sociales ou de taxes sans jamais remettre en question les profits gigantesques des entreprises du CAC 40. Il faut en finir avec cette politique capitaliste et lutter contre ces attaques de plus en plus virulentes contre notre classe.

Agroalimentaire : la question des prix

Les problèmes de l'agroalimentaire s'enchaînent depuis plusieurs mois, à la fois politique et en termes de production. En effet, la dernière récolte de blé est en repli par rapport à celle de l'année 2025 (de 4%) dû en grande partie aux nombreux épisodes caniculaires se succédant depuis mai, en plus de cela, les rendements des dernières années est en fort recul par rapport à ceux des années 2000/2010.

Les épisodes caniculaires de plus en plus nombreux, le manque d'eau ainsi qu'un hiver dont les précipitations ont été excessive et un printemps très sec ont le plus impactés les rendements en blé de cette année. Les experts s'attendent aussi à des baisses de volumes dans le futur et conséquemment des baisses de revenus pour les agriculteurs.

Du côté politique la question des « tunnels de prix » inquiète une partie de l'industrie agroalimentaire. Présents dans la loi d'urgence agricole à l'article 11, les « tunnels de prix » se réfèrent à la pratique de création d'une borne minimale/prix plancher et une borne maximale. Dans ce cas, le prix minimal ne peut pas être (théoriquement) plus bas que le coût de production de l'agriculteur tandis que la borne haute doit protéger l'acheteur en cas d'envolées des prix. Pour ces bornes l'interprofession en décide, si celle-ci est divisé le/la ministre de l'Agriculture peut imposer par décret le début de l'expérimentation pour un produit. Cela inquiète

certaines acteurs pour le futur (qui aura la possibilité de prendre cette décision après les élections par exemple). Une inquiétude des industriels existe (et de la Coopération agricole) sur une « déconnexion » avec les prix du marché qui pourraient amener à une hausse des importations et une fragilisation de l'agroalimentaire français face à la concurrence étrangère ainsi qu'une hausse des prix pour les consommateurs. Malgré tout, cela inquiète majoritairement les industriels des différentes filières.

International ; Solidarité internationaliste

Automobile : ouverture des usines européennes aux constructeurs chinois

Les constructeurs automobiles européens offrent les bases industrielles manquant aux constructeurs chinois, hâtant la déferlante de ceux-ci en Europe.

*L'Américain **Ford** dit avoir trouvé un "sauveur" ! le groupe chinois **Geely** ! Etablissant une coentreprise afin de produire des véhicules électriques sur son site de Valence, en Espagne : un SUV sur base technique Geely, modèle hériter de mécaniques développées entre **Geely** et... **Renault**.

***Geely** est lié dans une coentreprise internationale **Horse** détenant 45% de celle-ci et codétenue par **Renault Group** et **Aramco**, **Horse** est spécialisée dans le développement et la production de moteurs thermiques et hybrides à faibles émissions,

*Le site **Ford** de Valence produira en outre deux SUV électriques sous la marque **Geely**. Début de fabrication prévu en 2028. Créée en 1976 pour produire la petite Fiesta, l'usine **Ford** de Valence a une capacité de 500. 000 véhicules annuels !

*Le fondateur et toujours PDG Li Shufu a créé **Geely** en 1997 bâtissant un vaste empire automobile en Chine ! Reprenant **Volvo Cars**, également le fabricant britannique de voitures de sport **Lotus**, le spécialiste des taxis londoniens **LEVC** et le constructeur automobile national malaisien **Proton**, Li Shufu est devenu en 2017 actionnaire de référence du groupe **Volvo** (camions et matériel de BTP) lui-même propriétaire de **Renault Trucks**. Le Chinois détient également 34% de la filiale coréenne de **Renault** et 26% de ses activités au Brésil!

*En 2018, **Geely** est devenu le premier actionnaire du groupe **Mercedes**! L'année suivante, il annonçait la création avec l'Allemand d'une société commune à 50-50 pour fabriquer les mini-voitures Smart du constructeur allemand en Chine.

*Le 20 mai dernier, **Stellantis** annonçait ouvrir en grand son usine bretonne de Rennes à **Dongfeng**. **Stellantis** a aussi confirmé l'ouverture de ses sites espagnols de Saragosse et Villaverde (Madrid) à un autre Chinois : **Leapmotor** !

*Le 3 juin dernier, **Nissan** annonçait la signature d'une lettre d'intention avec **Chery** afin de l'accueillir sur son site de Sunderland, outre-Manche. L'an passé, quelque 273 000 véhicules sont sortis de cette usine disposant d'une capacité maximale de 600 000 unités. L'assemblage de modèles **Chery** commencera l'an prochain, se concentrant sur l'assemblage de modèles à conduite à droite afin de desservir le marché britannique les modèles destinés aux autres marchés européens, dont la France, proviendront d'Espagne et de l'ex-usine **Nissan** de Barcelone à Zona Franca.

*Le 15 juillet, le chancelier allemand Friedrich Merz affirmait qu'il ne s'opposerait pas à la reprise d'usines allemandes par des... constructeurs chinois ! « *J'y vois une solution de dernier recours* », soulignait-il lors d'une conférence de presse. Le groupe **Volkswagen** a informé ses salariés de 50 000 nouvelles suppressions d'emplois supplémentaires soit un total de 100 000 et la fermeture de quatre usines outre-Rhin. Retour de bâton, en 2020, **Volkswagen** lançait en Chine, à Foshan et Anting, deux unités de production dite MEB. Derrière cet acronyme signifiant "*plateforme modulaire électrique*" produisant des véhicules électriques à grande échelle. **Volkswagen** a engagé dès 2024 des discussions avec des constructeurs chinois. D'autres groupes chinois préfèrent s'implanter seuls dans des usines toutes neuves :

*Fin mai, **BYD** a débuté sur son site de Szeged en Hongrie les premières fabrications de la mini-Dolphin Surf et l'Atto2, dans un premier temps 150 000 véhicules par an, la capacité du site hongrois pourrait être portée à 300 000 vers 2030.

* Début juin **SAIC**, propriétaire de la marque **MG**, suivra l'exemple de **BYD** s'implantant à La Corogne, dans la région espagnole de Galice, la construction du site est prévue en 2027 et devrait devenir opérationnelle avant fin 2028 : objectif de production 120 000 véhicules par an.

*Usines de production de véhicules mais pas que ! Le premier fabricant mondial de batteries, **CATL**, doit démarrer très prochainement une «Gigafactory» à Debrecen, également en Hongrie, à côté de **BMW**. L'investissement atteint 7,3 milliards d'euros avec une énorme capacité et la création de 9 000 emplois !

*fin 2024 **Stellantis** a conclu un accord afin de créer une co-entreprise avec ce même géant **CATL**, pour une usine de batteries à technologie moins chère LFP (lithium-fer-phosphate) sur un site appartenant au constructeur franco-italo-américain à Saragosse, en Espagne. Ce site accueillera également **Leapmotor**. Montant de l'investissement à 50-50: jusqu'à 4 milliards d'euros pour un début de production fin 2026.

Les constructeurs chinois détiennent au premier semestre 11% du marché européen (Volvo Cars compris) contre 7,5% un an auparavant ! **BYD** a carrément vu ses immatriculations européennes s'envoler de 145% en un an, **Chery** de 305%, **Leapmotor** de 558 ! Un vrai rouleau compresseur, les constructeurs européens servant eux-mêmes de Cheval de Troie pour les marques chinoises. Bruxelles leur ouvrant en grand les portes avec sa politique d'interdiction des véhicules non électriques à horizon 2035. Les constructeurs chinois ne pouvaient rêver de pareil boulevard! Les investissements directs étrangers de la Chine en Europe ont atteint 16,8 milliards d'euros, dont près de la moitié est liée aux voitures électriques et aux batteries.

La Chine est devenue un acteur majeur du système capitaliste international. Elle est la deuxième économie mondiale, le deuxième budget militaire au monde cessant d'être un simple récepteur de capitaux et d'investissements étrangers directs devenant une nation aux les monopoles étatiques et privés sont en concurrence dans la lutte au sein du système impérialiste pour la conquête des marchés.

Grève à la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

Un préavis de grève illimitée a été déposé à la CSSM, la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, afin de dénoncer le licenciement d'un agent

Mais aussi des revendications comme l'alignement de l'indexation avec La Réunion, le renforcement des effectifs, le retour des activités externalisées ou encore l'application généralisée de la retraite avec droit d'option.

À la Réunion grève chez Derichebourg-OI

Les salariés de la société Derichebourg collectant les déchets sur Petite-Ile et Saint-Pierre sont en grève depuis le 13 juillet dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, ils réclament une augmentation de salaire. Un recours à un autre prestataire afin de briser la grève, la CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires établissement public de coopération intercommunale) a mandaté un autre prestataire pour collecter les bacs jaunes, verts et orange sur Petite-Ile et Saint-Pierre. La Société HCE prend donc le relais, déjà prestataire de la CIVIS depuis des années sur les communes de Saint-Louis, L'Etang-Salé, Les Avirons et Cilaos.

Martinique : Grève au CHU Louis Domergue de Trinité

Les syndicats lèvent la mobilisation au Centre Hospitalier Louis Domergue de Trinité à l'issue d'une réunion entre la direction et les syndicats, des renforts paramédicaux ont été obtenus, écartant la menace d'un blocage de l'établissement, prévu jusqu'en septembre 2026. La fermeture nocturne des urgences reste toutefois maintenue. Les remplacements promis depuis plusieurs mois n'avaient toujours pas été effectués.

Fort de France, Martinique : Grève aux urgences du CHU Pierre Zobda-Quitman

En grève depuis le 21 juillet. Les syndicats dénoncent des recrutements insuffisants malgré les engagements de la direction et alertent sur une dégradation des conditions de prise en charge des patients.

Le syndicat FO rappelle qu'après plusieurs départs au sein du service, la direction avait indiqué que des recrutements étaient en cours afin de rétablir une situation jugée préoccupante. Selon lui, seuls deux contrats à durée déterminée auraient finalement été signés, un chiffre jugé largement insuffisant au regard des besoins, l'organisation syndicale réclame le recrutement immédiat d'aides-soignants et d'infirmiers diplômés d'État pour compenser les départs de huit agents enregistrés ces derniers mois.

Fermeture des urgences de Trinité, ouverture de l'unité post-urgences (UMPU) a été réalisée en puisant dans les effectifs déjà présents aux urgences, sans remplacement des agents réaffectés ni des personnels ayant quitté le service.

« Nous nous retrouvons vraiment démunis en personnel infirmier, aides-soignants et agents de service hospitalier pour assurer la prise en charge des patients qui n'arrêtent pas d'affluer aux urgences de Fort-de-France. »

Les syndicats alertent sur l'état de fatigue des équipes, confrontées à une charge de travail croissante, les contraintes liées au manque de personnel limitent également les possibilités de départ en congés, accentuant l'épuisement des agents.

Philippines : reconnaissance du secteur de l'externalisation des processus métiers¹²

Pour la première fois, les travailleurs du secteur de l'externalisation des processus métiers (BPO) aux Philippines bénéficient d'une reconnaissance officielle et spécifique au sein du système tripartite national opposant travailleurs, employeurs et gouvernement. Le Conseil national tripartite pour la paix industrielle a approuvé la création d'un sous-comité spécial dédié au BPO, au sein duquel les organisations de travailleurs pourront soulever directement leurs problèmes auprès des entreprises et du gouvernement. L'organisation UNITED BPO Workers of the Philippines, menée par son Conseil de liaison philippin, qualifie cette décision d'historique. Le secteur du BPO emploie plus de deux millions de personnes aux Philippines et constitue un pilier de l'économie du pays. Les centres d'appels, le service client, le support technique, l'administration et autres services externalisés sont

souvent fournis à des multinationales et à des clients situés dans d'autres fuseaux horaires. Les travailleurs effectuent des quarts de nuit, sont soumis à des normes de performance strictes et doivent faire face à des exigences en constante évolution de la part des clients et des plateformes. L'octroi d'un canal institutionnel dédié au secteur ne représente donc pas un simple changement administratif. Il témoigne de la reconnaissance du fait que les conditions de travail des employés du BPO ne peuvent être résolues par les seuls services RH ou les systèmes de traitement des griefs internes des entreprises. Les problèmes des travailleurs sont structurels : charge de travail, travail de nuit, surveillance, évolution des indicateurs de performance, incertitude face aux mutations technologiques, mauvaises conditions de travail et difficultés d'organisation. Pendant de nombreuses années, le secteur de l'externalisation des processus métiers (BPO) a été présenté comme une réussite pour les Philippines. Il a créé des emplois, généré des recettes en devises et fait du pays une plaque tournante de l'économie mondiale des services. Mais ce succès repose sur des travailleurs devant supporter les coûts physiques et mentaux d'une vie professionnelle dictée par la mesure des performances, la pression des clients et le travail posté. Si le secteur est loué pour sa contribution à l'économie, la société doit également reconnaître le droit des travailleurs à influencer son avenir.

Zimbabwe : victoire pour le droit du travail

Cent trente-cinq ouvriers du textile de Waverley Blankets à Harare ont remporté une victoire importante devant la Haute Cour du Zimbabwe. Licenciés pour avoir refusé de signer de nouveaux contrats à durée déterminée (CDD) en remplacement de leurs emplois permanents, ils ont, avec le soutien du Syndicat des travailleurs du textile du Zimbabwe (ZTWU), mené une bataille judiciaire et arbitrale avant d'obtenir gain de cause devant la Haute Cour.

Point hebdomadaire de la situation en Cisjordanie occupée 21-28 juillet 2022

L'Agence Média-Palestine fait le point régulièrement sur la situation en Palestine. Dans sa dernière livraison¹³ elle écrit : *"Du 21 au 28 juillet 2022, la Cisjordanie occupée a vécu l'une de ses semaines les plus sanglantes de l'année. Un pogrom perpétré par des colons à Tal, près de Naplouse, a fait six morts et déclenché une opération militaire israélienne de grande ampleur : bouclages, centaines d'arrestations, mosquées incendiées, nouvel avant-poste à Jérusalem-Est."*

Inde: la lutte de la jeunesse et des étudiants marque un point : déclaration du Parti Communiste d'Inde (marxiste)

Le Bureau politique du Parti communiste de l'Inde (marxiste)¹⁴ félicite les étudiants et la jeunesse du pays pour leur lutte visant à obtenir des comptes concernant les fuites de sujets d'examen ayant conduit au suicide tragique de 22 étudiants. Cette victoire n'aurait pas été possible sans la détermination inébranlable et les sacrifices des étudiants et des jeunes, soutenus par diverses couches de la population ; ils ont refusé de céder, même face aux coups de matraque et aux autres mesures répressives employées par l'administration sur ordre du gouvernement central. Le courage et la détermination dont ont fait preuve ces jeunes sont de bon augure en faveur de la démocratie indienne. Si nous saluons la démission du ministre fédéral de l'Éducation, Dharmendra Pradhan, celle-ci doit s'accompagner de la dissolution de la *National Testing Agency* (Agence nationale des examens), principalement responsable de ces fuites à répétition. Le CPI(M) tient à réitérer sa demande de décentralisation des examens. La Politique nationale de l'éducation de 2020, dont les fondements reposent sur la marchandisation, la centralisation et la communalisation, doit également être abandonnée. À défaut de telles mesures, le cycle infernal des fuites de sujets et des préjudices subis se perpétuera. Nous espérons que les mouvements étudiants et de jeunesse se mobiliseront et mèneront campagne autour de ces revendications déterminantes pour leur avenir.

¹ <https://www.sitecommunistes.org/index.php/publications/documents/4058-aller-a-la-racine-de-la-crise-du-capitalisme-et-en-tirer-les-consequences>

² <https://www.ici.fr/occitanie/gard-30/nimes/j-achete-moi-meme-les-produits-menagers-les-femmes-de-chambres-de-l-hotel-de-luxe-l-imperator-a-nimes-sont-en-greve-7904678>

³ Platinum Equity, basé à Beverly Hills, gère plus de 48 milliards de dollars d'actifs. Spécialisé dans les rachats d'entreprises en difficulté ou en restructuration, le fonds privilégie une logique de rendement financier à court terme. Les élus locaux redoutent une approche centrée sur la rentabilité immédiate, au détriment des investissements industriels.

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Athanor

⁵ https://www.ucl.ac.uk/bartlett/sites/bartlett/files/2026-06/250629_UCLIIPP_PolicyBrief_TU_v5.pdf

⁶ <https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/4038-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-289-du-23-juillet-2026>

- [7 https://reglementation-controle.asnr.fr/controle/l-asnr-en-region/occitanie/usine-de-fabrication-de-combustibles-nucleaires-melox](https://reglementation-controle.asnr.fr/controle/l-asnr-en-region/occitanie/usine-de-fabrication-de-combustibles-nucleaires-melox)
- [8 https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/combustible-nucleaire-mox](https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/combustible-nucleaire-mox)
- [9 https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/recyclage-du-combustible-use/melox/expertise](https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/recyclage-du-combustible-use/melox/expertise)
- [10 https://www.wftucentral.org/eurof-warning-eu-inc-28-regime-a-real-danger-to-workers/](https://www.wftucentral.org/eurof-warning-eu-inc-28-regime-a-real-danger-to-workers/)
- [11 https://www.boursorama.com/bourse/actualites/qu-est-ce-que-cxmt-et-comment-est-elle-devenue-le-leader-chinois-du-marche-des-dram-42d8fc3f17a2ae596cd51dcbaafa5f8a](https://www.boursorama.com/bourse/actualites/qu-est-ce-que-cxmt-et-comment-est-elle-devenue-le-leader-chinois-du-marche-des-dram-42d8fc3f17a2ae596cd51dcbaafa5f8a)
- [12 https://riktpunkt.nu/2026/07/filippinska-bpo-arbetare-far-formell-plats-vid-forhandlingsbordet/](https://riktpunkt.nu/2026/07/filippinska-bpo-arbetare-far-formell-plats-vid-forhandlingsbordet/)
- [13 https://agencemediapalestine.fr/blog/2026/07/28/terreur-en-cisjordanie-occupee-pogroms-sieges-et-appels-a-raser-les-villages-avec-les-encouragements-de-netanyahou/](https://agencemediapalestine.fr/blog/2026/07/28/terreur-en-cisjordanie-occupee-pogroms-sieges-et-appels-a-raser-les-villages-avec-les-encouragements-de-netanyahou/)
- [14 https://cpim.org/congratulations-to-the-students-and-youth/](https://cpim.org/congratulations-to-the-students-and-youth/)

Brochure : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société "

Bon de commande à retourner à : Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mél

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

*Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)
Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement*